



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-38319>

Département(s) de publication : **67**

Annonce n° **24-38319**

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-32547

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Port autonome de Strasbourg

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 77564141800014

Ville : STRASBOURG

Code postal : 67002

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 67

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Régénération et création ferroviaire des voies ferrées portuaires (zones Lauterbourg, Strasbourg et Marckolsheim)

Code CPV principal - Descripteur principal : 45234100

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande. Les prestations sont réglées par des prix unitaires et forfaitaires. L'accord-cadre avec maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande. Les 3 titulaires se verront attribuer les bons de commande dans les conditions suivantes : Les bons de commande seront attribués en priorité au titulaire arrivé en première position. Si le titulaire sollicité fait défaut les bons de commande seront alors attribués au titulaire classé immédiatement après. Le troisième titulaire ne sera sollicité qu'en cas de défaut des deux premiers

Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 08/04/2024 à 12h00, lire 15/04 /2024 à 12h00

Date d'envoi du présent avis à la publication : 02/04/2024